

ANIMATEUR REFERENT ENFANCE (H/F)

Catégorie C ou B

Direction de la Jeunesse et Cohésion Sociale

Première commune de l'Essonne par son activité économique, Massy est idéalement située au cœur d'un pôle scientifique à 10 minutes d'Orly. Desservie par deux autoroutes, deux gares, reliées par le TGV aux grandes capitales françaises et européennes, elle accueille 1400 entreprises. Son dynamisme s'appuie aussi sur une vie sportive et culturelle dense. Fortement engagée dans une politique de développement durable, avec près de 140 hectares d'espaces verts à la disposition de plus de 43 778 habitants, Massy est une ville où il fait bon vivre comme travailler.

MISSIONS

Sous la responsabilité du Directeur du centre social et de son adjoint et le cas échéant du directeur Jeunesse et Cohésion sociale, vous serez chargé(e) de la gestion et de l'animation du secteur « primaires ».

Gestion Pédagogique

- Mettre en place, avec l'ensemble de l'équipe, des programmes d'animations ou des ateliers spécifiques (mercredis, vacances scolaires) en direction des 6/12 ans en s'appuyant sur leurs besoins, dans l'objectif de favoriser l'initiative et l'autonomie afin de les rendre acteurs de leurs loisirs,
- Rédaction de fiches projets/action,
- Développer et consolider les passerelles avec les autres secteurs.
- Consolider et développer l'atelier informatique et nouvelles technologies.
- Développer des actions d'accompagnement à la parentalité
- Mise en place d'actions intergénérationnelles

Gestion Administrative

- Suivi administratif et budgétaire de ce secteur,
- Coordination et suivi des vacataires et intervenants de ce secteur,
- Bilan, évaluation et fréquentation.

Partenariat

- Consolider et développer les partenariats (associatifs et institutionnels).
- Créer et dynamiser de nouvelles actions avec les autres structures de quartiers.

Accompagnement à la scolarité sur secteur primaires et jeunesse

- Participation à l'élaboration du projet CLAS
- Coordination des actions liées au dispositif « accompagnement à la scolarité », séances d'aides aux devoirs, ateliers artistiques, culturels, sportifs et/ou de découverte,
- Suivi administratif et budgétaire pour ce secteur,
- En charge du bilan « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » du secteur Primaires et Jeunesse, évaluation et perspectives.

↪ Peut se voir attribuer un autre secteur pour nécessité de service.

↪ Participer aux événements et aux manifestations de l'espace

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- ✓ Diplôme de niveau III dans les secteurs de l'animation et/ou de l'action social, et/ou diplômes délivrés par Jeunesse et Sport : BEATEP, BPJEPS, DEJEPS,
- ✓ Connaissance du secteur 6/12 ans, de la législation DDJS en vigueur.
- ✓ Savoir élaborer et suivre un budget prévisionnel dans le cadre d'une activité.

- ✓ Compétences rédactionnelles (projet pédagogique, rapport d'activités, bilan financier, budget prévisionnel).
- ✓ Maitrise de l'outil informatique: Word, Excel, Outlook, internet.
- ✓ Rigueur, confidentialité et disponibilité
- ✓ Savoir travailler en équipe

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- ✓ BEPJEPS dans les secteurs de l'animation
- ✓ Connaissance du secteur « collègue », de la législation en vigueur et des dispositifs jeunesse.
- ✓ Connaissance du dispositif « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ».
- ✓ Savoir élaborer et suivre un budget prévisionnel dans le cadre d'une activité.
- ✓ Compétences rédactionnelles pour concourir à l'élaboration de différents écrits (projet pédagogique, rapport d'activités, bilan financier, budget prévisionnel).
- ✓ Maîtrise des outils informatiques et des logiciels bureautiques
- ✓ Rigueur, réactivité et sens de l'organisation,
- ✓ Diplomatie, discrétion
- ✓ Adaptabilité et polyvalence
- ✓ Sens du travail en équipe,

Rémunération : Selon grilles statutaires

Horaires : 35h hebdomadaires

Merci d'adresser votre candidature, lettre de motivation et CV, à l'attention de Monsieur le Sénateur-Maire, Direction des Ressources Humaines, 1 avenue du Général De Gaulle BP 20101 - 91305 Massy ou à drh@mairie-massy.fr